Compte-rendu du Comité local de concertation du BOCQ
Suivi n°17 – 23 novembre 2011 – Ciney

Présents (13) :

ABRAS Stéphane (Cellule coordination CRHM), BOUXIN Guy (Fondation Close), CLÉMENT François (AC Ciney), DE PRET Christine (AC Ciney), DELAPLACE Yvon (FHHMN), FRIPPIAT Firmin (AC Hamois), HANSE Pierre (SPW/DGO3/DNF), MICHEL Georges (CWEPSS asbl), MOUCHET Frédéric (Cellule coordination CRHM), PALLANT Carine (AC Yvoir), ROUSSELOT Sébastien (Cellule coordination CRHM), SION Patrick (FHHMN), URBAIN Albert (FHHMN).

Excusés :

ANDRÉ-DUMONT F. (riveraine du Crupet), BOURLON V. (Ciney-Environnement), DANS M. (AC Assesse), DEN DONCKER S. (Faune et biotope asbl), DEWIL P. (SPW/DGO2/Sethy), GRANDJEAN V. (GAL Tiges et Chavées), MATHY F. (INASEP), PAQUET Charles (AC Yvoir), PETIAU L-M. (SPW/DGO3/DCENN), RENARD G. (FHHMN), WANT D. (AC Ciney).

1. Actualités

Campagne de déstockage des produits phytopharmaceutiques chez les particuliers

La Cellule de coordination appelle les partenaires, particulièrement les communes, à relayer et à participer à l'action menée par le Comité régional Phyto qui a planifié une récolte des produits phytopharmaceutiques, via les parcs à conteneurs, chez les particuliers au mois de mars 2012. Suite à une évolution de la réglementation qui va scinder les agréations en produits à usage professionnel et non professionnel à partir d'août 2012, ce comité souhaite récolter tous les produits phytopharmaceutiques expirés ou contenant des substances qui ne seront plus agréées pour les particuliers. Plus d'infos : www.crphyto.be

Ruissellement et coulées boueuses

La Cellule de coordination interroge les partenaires présents sur l'existence de problèmes de ruissellement ou de coulées boueuses qui se seraient produits durant l'été suite à des orages violents.

F. Frippiat signale un problème de ruissellement à Achet sur la commune d'Hamois, tandis que C. De Pret mentionne des soucis similaires à Leignon sur la commune de Ciney.

La Cellule de coordination communique ensuite les coordonnées de la nouvelle Cellule GISER (Gestion intégrée Sol Erosion Ruissellement) qui est créée au sein du SPW pour suivre cette problématique et fournir des conseils. Toute commune touchée par un tel phénomène peut prendre contact avec Hélène Cordonnier via l'adresse suivante : giser.dgarne@spw.wallonie.be

Code de conduite des plantes invasives

La Cellule de coordination informe le comité de la sortie d'un Code de Conduite des Plantes invasives par le projet LIFE Alterias. Ce code permets aux horticulteurs, pépiniéristes, communes et services espaces verts, entrepreneurs de jardins mais aussi aux particuliers de s'engager à adopter de bonnes pratiques pour éviter la vente, l'introduction et la dispersion d'espèces invasives. Plus d'infos et signature du code : www.alterias.be

Organisation d'une table ronde « eau » pour la mise en place du Schéma de Structure de Ciney

Dans ce cadre de la mise en place du Schéma de Structure de Ciney, une table ronde « Eau » a été organisée le 03 octobre dernier avec différents acteurs : les services aménagement du territoire, travaux et environnement de la Ville de Ciney ; l'Inasep ; Ciney-Environnement ; les Cellules de coordination des Contrats de rivière Haute-Meuse et Lesse … Cette réunion était animée par le bureau d'étude ayant en charge la mise en place du Schéma de Structure de la Ville.

La thématique « assainissement des eaux usées » a été développée lors de cette réunion par M. Lemineur. Il a notamment évoqué :

- la nécessité d'un retour d'information des communes vers l'Inasep en cas de construction d'égouts/collecteurs non subsidiés,
- le projet de bassin d'orage pour augmenter la capacité de stockage des eaux usées au niveau du collecteur du Leignon étant donné le sous dimensionnement de la Station d'épuration de Ciney,
- la possibilité d'études de zone afin de sortir un village de l'épuration autonome.

La structuration du milieu naturel par l'eau était un autre axe proposé par le bureau d'étude. Cette proposition a débouché sur le souhait de Ciney-Environnement de réappropriation du Biron par les habitants. Il souhaiterait en parallèle que les problèmes de déchets, rejets, piétinements par le bétail … soient résolus.

2. <u>Bilan des actions récemment menées par les partenaires ou la Cellule de coordination</u>

Lancement du projet Wallo'Net 3 (actions n°64, 65)

La Cellule de coordination informe les partenaires que le projet Wallo'Net 3 a débuté le 1er août 2011. Trois ouvriers PTP ont été engagés par le CRHM afin de ramasser les déchets le long des cours d'eau sur les communes d'Andenne, Assesse, Ciney, Hamois, Onhaye, Profondeville et Yvoir. En 12 semaines, les ouvriers ont déjà collectés 742 sacs poubelles de déchets divers, soit plus de 13 tonnes de détritus.

F. Frippiat indique que le travail mené par ces agents est de qualité, il se montre satisfait de ce projet.

F. Clément ajoute que suite au travail des ouvriers Wallo'Net, des procès-verbaux ont déjà été dressés après identification des responsables de ces dépôts clandestins.

C. De Pret soulève le problème de solvabilité qui est parfois rencontré auprès des citoyens qui sont en défaut et s'interroge sur la possibilité d'appliquer une peine d'intérêt général s'ils ne sont pas solvables. Elle propose de rencontrer Mme Wattiez, agent sanctionnateur de la Province de Namur, afin d'envisager cette possibilité et faire réaliser une étude juridique pour inclure cette possibilité dans la législation.

La Cellule de coordination suggère aux communes partenaires du projet Wallo'Net de mener des actions de répression au niveau de tous les sites où des accumulations récurrentes de déchets seront constatées.

P. Sion met en évidence les problèmes de déchets toujours rencontrés au niveau du Foyer Saint Vincent à Yvoir. Ce foyer, géré par la Croix-Rouge, accueille des réfugiés politiques qui se soucient peu du cours d'eau. Il rappelle que plusieurs Opérations Rivières Propres ont déjà été menée par le passé et que de la sensibilisation a déjà été réalisée. Rien ne semble pourtant changer.

A. Urbain ajoute que sur ce tronçon de pêche du Bocq, lors de la dernière opération de nettoyage menée par les pêcheurs, les occupants du foyer ont immédiatement rejeté les déchets qui avaient été ramassés dans le cours d'eau, avant collecte par les autorités communales.

P. Sion insiste sur la nécessité maintenant d'agir et après la sensibilisation de passer aux sanctions, car le problème est récurrent.

C. De Pret souligne l'intérêt qu'il y a à mettre tous les acteurs impliqués autour de la table en concertation. La Cellule de coordination confirme qu'une aide a déjà été apportée à plusieurs reprises pour nettoyer le cours d'eau et sensibiliser les responsables du centre et leurs résidents. A la vue du peu de succès de ces actions, le CRHM se doit maintenant d'agir autrement, en concertation avec ses différents partenaires (commune d'Yvoir, le DNF, les pêcheurs).

Mise en service de la passe à poissons sur le Bocq à Yvoir (action n°309)

La Cellule de coordination indique que la passe à poisson à Yvoir, réalisée dans le cadre du projet Walphy menée par la Direction des Cours d'Eau non navigables (DCENN), a été mise en service en date du 14 octobre 2011 en présence de leurs représentants et des entrepreneurs du chantier.

A. Urbain indique qu'actuellement, à cause du débit très faible du Bocq, cette passe est totalement inactive.

Gestion des populations de plantes invasives (actions n°371-377)

La Cellule de coordination fait un bilan des données disponibles et des gestions menées sur les populations de berce du Caucase, balsamine de l'Himalaya et renouées asiatiques sur les communes d'Assesse, Ciney, Hamois et Yvoir.

A Assesse, la Cellule de coordination indique que la Collège communal a adopté le règlement communal spécifique aux invasives et que l'administration suit les sites de berces du Caucase. La vallée du Crupet est quant à elle envahie par la balsamine de l'Himalaya. Quelques riverains luttent contre celle-ci dans le village de Crupet.

A Hamois, les populations de berces du Caucase de Natoye sont gérées en grande partie par le Service technique de la Province de Namur.
F. Frippiat et P. Hanse souhaiterait obtenir la localisation précise du site renseigné par le SPW à Schaltin. La Cellule de coordination leur enverra une carte de localisation détaillée.

F. Frippiat signale que le règlement communal relatif aux plantes invasives a sûrement été adopté par le dernier Conseil communal, il vérifiera. P. Hanse interroge l'échevin afin de savoir si les ouvriers communaux ont été formés à la gestion des berces du Caucase. F. Frippiat répond par la négative. Il suggère également d'informer la population en envoyant un petit folder qui présente les invasives avec des photos.

A Ciney, F. Clément indique qu'une cellule d'intervention pour les plantes invasives est en train de se mettre en place. La formation relative à la gestion de la berce du Caucase a été suivie en juin 2011 et les différents sites suivis. La cellule de coordination insiste sur la nécessité de bien suivre le site de Reuleau où une importante population de berces est présente, particulièrement les plants situés dans la partie arrière du site (remblais boisés), qui n'ont pas été gérés lors de la formation.

F. Clément ajoute qu'il a réalisé des posters présentant les trois plantes invasives (berce, balsamine et renouées) et les gestes à faire et à ne pas faire, cela afin de rappeler cela aux ouvriers (atelier communal) et au personnel communal administratif (hôtel de ville).

Les populations de balsamine à proximité de la piscine ont été gérées en 2011 par les ouvriers communaux. P. Hanse s'interroge sur la gestion des balsamines en propriété privée. C'est notamment le cas en aval de la piscine ou des massifs sont présents dans un bois privé. La Cellule de coordination lui rappelle que c'est le gestionnaire qui peut autoriser la gestion sur les berges du cours d'eau. Au-delà de la crête de berge, il faut toujours obtenir l'accord du propriétaire.

Le règlement communal relatif aux espèces invasives peut obliger un propriétaire à gérer ou à collaborer à un plan de gestion de berces du Caucase ou de balsamines de l'Himalaya. F. Clément indique que ce règlement a été adopté par la Ville de Ciney.

P. Hanse souligne également la présence d'importantes populations de renouées asiatiques à Ciney. La Cellule de coordination lui rappelle qu'actuellement, deux mesures sont préconisées. Premièrement, ne pas faucher, sous peine de voir le clone s'élargir et d'avoir un risque de dissémination de morceaux de tiges qui peuvent très facilement se régénérer et donner de nouvelles plantes. Deuxièmement, éviter de transporter des terres de remblais qui contiendraient des morceaux de renouées qui pourraient aussi donner lieu à de nouvelles zones contaminées. Elle explique aussi qu'un test est actuellement mené sur l'Eau d'Heure, dans le bassin versant de la Sambre, pour gérer chimiquement les renouées qui y sont présentes (par injection d'herbicide dans chacune des tiges).

P. Hanse mentionne ensuite un test de gestion qu'il mène à Braibant et où les renouées sont fauchées, déposées et séchées sur une bâche afin d'éviter la dispersion dans le milieu et ensuite brulées. L'idée est ensuite d'utiliser une grande bâche pour recouvrir la zone traitée et empêcher la repousse des tiges.

A Yvoir, la grande population de berces du Caucase de Godinne a été gérée par les ouvriers communaux et la Cellule de coordination, la gestion du site est suivie et la propriétaire des lieux informée. La Cellule de coordination insiste sur les importantes populations de balsamines de l'Himalaya présentes le long du Bocq. L'inventaire des sites sera réalisé en mai 2012 afin d'organiser le travail des ouvriers Wallo'Net qui pourront arracher les plants sur les 4 communes de la vallée du Bocq.

G. Bouxin indique que la balsamine est déjà bien présente dans cette vallée depuis les années 80. Il a réalisé des relevés botaniques et communiquera les positions gps des sites infestés à la Cellule de coordination. Il signale que les populations se sont peu étendues depuis cette période, du moins dans le lit mineur du cours d'eau.

C. Pallant suggère d'également sensibiliser les différentes carrières sur cette thématique et les inciter à gérer leurs populations. Elle demande à la Cellule de coordination de fournir un article de sensibilisation pour la population qui présenterait les 3 espèces d'invasives.
C. De Pret indique que des articles ont déjà été publiés dans le bulletin communal de Ciney.
F. Clément ajoute que les habitants de Vincon et Reuleau ont aussi reçu un courrier spécifique de sensibilisation et que des panneaux d'information du SPW sur la berce du Caucase ont aussi été placés.
F. Frippiat demande à la Cellule de coordination de lui fournir quelques panneaux du SPW pour la Commune d'Hamois, qui peuvent être déposés à la maison communale à destination du Service travaux.

Inauguration des crapauducs au niveau du site de migration de batraciens à Ronchinne (action n°435)

La Cellule de coordination informe les partenaires que deux crapauducs ont été installés sous la route renouvelée entre Mont et Crupet, à hauteur de l'étang de Ronchinne. Une inauguration des installations a eu lieu le 10 août 2011. Elle précise qu'une concertation devra encore se réaliser afin d'envisager les aménagements à faire pour guider les batraciens vers ces structures et aussi pour intégrer celles-ci dans le paysage.

Organisation d'une journée d'information « Au fil de l'Eau » par le Service technique de la Province de Namur, à Braibant

La Cellule de coordination informe les membres du comité de la tenue d'une séance d'information sur la gestion des cours d'eau par la Province de Namur en date du 21 octobre 2011 à Braibant. Une centaine de personnes ont participé à cette journée où différents intervenants du Service technique provincial (STP), du Service public de Wallonie et du milieu universitaire ont présenté un ou des exposés. Des démonstrations de travaux d'entretien ont aussi été effectuées le long du Bocq par les ouvriers provinciaux.

Les présentations et la brochure réalisée à cette occasion présentant les autorisations à obtenir auprès du STP pour tous travaux liés au cours d'eau, sont disponibles sur le site www.province.namur.be.

C. De Pret demande à la Cellule de coordination de lui fournir une dizaine d'exemplaires de cette brochure.

Réalisation de l'inventaire des ruisseaux de Crupet, de Biron, de Tailfer, et du Ry d'Août (actions n°551, 552, 553, 554)

La Cellule de coordination présente les principales atteintes prioritaires relevées lors de l'inventaire réalisé entre avril et juillet 2010. Profitant de la présence d'un représentant de la CWEPSS, l'accent est mis sur les nombreux phénomènes karstiques (pertes, chantoirs et résurgences) du ruisseau de Tailfer.

G. Michel indique que les fluctuations de nappes sont importantes dans ce bassin versant. Il précise que les chantoirs et autres pertes sont liés au niveau d'eau de la nappe phréatique qui est souvent trop bas, ce qui pousse l'eau à redescendre vers celle-ci. Il suggère d'avoir une réflexion sur l'aspect quantitatif de l'eau. Le faible débit des cours d'eau a un impact direct sur la dilution des rejets d'eaux usées qui s'accumulent alors.

P. Hanse rappelle qu'en matière d'atteintes, les rejets ont un impact bien plus important sur la qualité des eaux que les déchets, qui ont plutôt un impact sur l'aspect paysager des lieux.

G. Bouxin signale la présence de nombreuses cyanobactéries dans les étangs alimentés par la rivière et dont le flux passe ensuite vers les nappes phréatiques via les pertes d'eau. Ces bactéries pouvant causer des problèmes sanitaires, il y a un risque non négligeable de contamination des zones de captage.

P. Hanse s'interroge quant aux conseils à donner à un agriculteur ayant un chantoir qui apparaît sur ses terres. G. Michel précise d'abord qu'il est très utile de signaler ce phénomène à la CWEPSS afin de garder une trace de cette activité karstique.

Il indique ensuite que le chantoir peut être rebouché par l'agriculteur mais à condition d'utiliser de bonnes terre, pas des déchets ou autres matières polluantes qui pourraient contaminer les eaux souterraines. Il précise qu'il n'y a pas de législation spécifique à ce problème. Il faut uniquement se rapporter à la législation générale qui stipule qu'il est interdit de modifier le relief du sol sans autorisation préalable.

Il rappelle cependant que la première solution est de maintenir ce chantoir, car il arrive fréquemment qu'un chantoir rebouché soit victime d'un sous tirage et qu'il s'effondre alors d'un seul coup, pouvant entrainer des risques de chute pour le bétail ou les engins agricoles.

La Cellule de coordination suggère de clôturer les chantoirs plutôt que de les combler, afin d'éviter ce risque.

G. Michel insiste aussi sur la nécessité d'évaluer les activités liées à ce chantoir, il cite en exemple le captage de Lienne, où un chantoir a été rebouché pour préserver des pollutions la nappe phréatique où l'eau est prélevée par Vivaqua.

3. Focus sur des actions en cours

Mener une concertation pour solutionner le problème des rejets estivaux d'eaux usées constatés au Camping de Purnode et de rejets mousseux ponctuels constatés à la Brasserie du Bocq (actions n°75, 80, 86, 87)

Afin d'étudier ces deux problématiques, la Cellule de coordination propose de réaliser une première évaluation de la qualité des eaux en avril 2012 en analysant la qualité physico-chimique et en réalisant un indice biotique (IBGN).

Une seconde évaluation sera réalisée à la fin du mois d'août 2012 où les deux mêmes analyses seront réalisées. Cependant, une troisième analyse diatomique sera ajoutée. Les diatomées permettent en effet d'évaluer la qualité des eaux sur les 21 derniers jours, soit la période où la fréquentation du camping est la plus importante. La cellule de coordination précise que ces différentes analyses seront réalisée en 3 stations : en amont du camping et du ruisseau de Purnode, dans ce ruisseau descendant de Purnode et en aval du camping.

G. Bouxin indique que cette problématique est difficile à cerner car le courant est important, l'eau bien oxygénée et la mise en évidence d'une pollution à cet endroit sera peu évidente. Il rappelle que des algues rouges sont présentes aussi bien en amont qu'en aval du camping.

La cellule de coordination l'interroge alors sur l'intérêt de réaliser une analyse beaucoup plus en aval, dans une zone à courant plus lent. P. Hanse rappelle que le calcul de l'IBGN est local et que la pollution ne pourra pas se marquer sur une analyse qui se ferait 1 km en aval, cela doit se faire juste après le site de pollution.

G. Bouxin attire l'attention sur certaines espèces végétales qui ne se développent que dans des eaux basses et qui seront donc automatiquement absentes en cas de fortes eaux, ce qui pourrait nuire à la valeur écologique attribuée. Il rappelle aussi que les valeurs physico-chimiques des phosphates, nitrites, ammonium peuvent être très variables d'un jour à l'autre et qu'il faudra être prudent dans les analyses des résultats.

Mise en place d'un plan communal de gestion différenciée des produits phytosanitaires par les communes de Ciney et Yvoir (actions n°187-197)

La Cellule de coordination interroge les représentants communaux quant à l'état d'avancement des actions liées à la gestion des produits phytosanitaires.

A Ciney, C. De Pret signale qu'une nouvelle machine d'une valeur de 80.000 € vient d'être achetée pour le nettoyage mécanique des surfaces (dalles, béton, tarmac, caniveaux….) à l'aides de diverses brosses. Cette machine est multifonctionnelle et permettra de s'adapter à diverses situations. Elle indique aussi qu'un biofiltre est en place à l'atelier communal. L'asbl Pôle de Gestion différenciée (PGD) n'a cependant pas encore été rencontrée.

P. Hanse suggère aux communes, d'envisager de partager leurs machines afin de réduire les coûts.

A Yvoir, C. Pallant signale que les ouvriers ont déjà suivi une formation. Elle n'a pas d'autres informations sur cette thématique.

Promouvoir l'Atlas du Karst du bassin versant du Bocq (action n°270)

La Cellule de coordination indique que le tout nouvel Atlas du karst Bocq/Samson a été présenté à la presse en date du 12 septembre 2011 et qu'il est maintenant disponible. Elle fait appel aux partenaires pour promouvoir celui-ci. Elle signale également qu'une convention entre la Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites souterrains (CWEPSS) et le CRHM a été signée pour deux années afin de mener des actions de sensibilisation et de protection du karst en Haute-Meuse.

G. Michel explique que l'Atlas du karst s'adresse à tout le monde, qu'il se veut accessible et que les aspects locaux y sont intégrés. Un de ses objectifs est de mieux prendre en compte le karst dans l'aménagement du territoire.

Dans le cadre de cette convention, G. Michel indique qu'une action de promotion sera menée du 20 au 28 janvier 2012 au Centre culturel de Ciney, dans la vallée du Bocq : présentation de l'Atlas par la CWEPSS, exposition du CRHM et de la CWEPSS pour les écoles (de 9 à 15 ans) et le grand public, visite de terrain avec la CWEPSS le samedi pour le tout public.

Une seconde action sera menée aux grottes de Goyet, dans la vallée du Samson, durant la Quinzaine wallonne de l'Eau.

Une troisième action de sensibilisation du même type est proposée sur la commune d'Yvoir. La Vieille Ferme de Godinne est suggérée par C. Pallant qui propose de réaliser celle-ci dans le courant du mois de mai 2012.

P. Hanse suggère d'utiliser un bus communal pour emmener les participants à la visite de terrain du Centre culturel de Ciney vers les sites karstiques. C. De Pret accepte de mettre à disposition un bus communal pour la journée du samedi 28 janvier 2012.

La Cellule de coordination signale qu'un exemplaire de cet atlas devrait être offert aux différents partenaires des Comités locaux de concertation du Bocq et du Samson. Un appel est aussi lancé afin d'identifier des points locaux de vente. C. De Pret propose l'Office du Tourisme de Ciney et une librairie (Délire) du centre-ville. F. Frippiat suggère également l'Office du Tourisme d'Hamois. C. Pallant propose d'en fournir un exemplaire dans les bibliothèques communales. L'office du Tourisme d'Yvoir pourrait servir de point de vente, ainsi que quelques librairies.

G. Michel rappelle qu'il est aussi possible de commander l'ouvrage via le Service publication du SPW, bien que la démarche administrative soit assez complexe. Les membres du comité suggèrent d'avoir un lien direct vers un formulaire de commande via les sites de la CWEPSS ou du CRHM.

C. De Pret suggère de proposer un parcours de balade qui passerait par les sites karstiques. G. Michel lui explique que la balade du 28 janvier donnera lieu à la réalisation d'un petit folder explicatif qui pourra être donné aux promeneurs via l'Office du Tourisme de Ciney.

C. De Pret suggère de promouvoir la semaine du karst à Ciney via le bulletin communal, elle se renseigne pour voir s'il est encore temps d'insérer un article. La Cellule de coordination proposera au plus vite un article promotionnel en collaboration avec la CWEPSS.

Mise en place de panneaux de signalisation d'un cours d'eau au niveau des ponts sur le territoire de la Haute-Meuse (action n° 444)

La Cellule de coordination présente son projet d'installation de panneaux nominatifs des cours d'eau aux croisements de routes et sentiers avec les cours d'eau. Après analyse cartographique, il y a respectivement 41, 53, 62, 19 et 10 intersections de routes où un panneau pourrait être installé sur les communes d'Assesse, Ciney, Hamois, Yvoir et Profondeville. Le CRHM pourra financer la réalisation des panneaux, tandis que les communes devront fournir le support (piquets). Un budget sera prochainement débloqué par le Conseil d'administration du CRHM et le projet sera soumis aux collèges communaux d'ici la fin d'année. Une réflexion locale devra être menée pour sélectionner les sites les plus propices suivant ce budget disponible et les communes adhérentes. La sélection des sites devra être finalisée pour juin 2012 afin de s'accorder avec la Cellule Contrats de rivière du SPW qui va passer un marché de fourniture pour l'ensemble des Contrats de rivière souhaitant proposer ce projet à leurs partenaires, cela avec comme objectif de diminuer les coûts.

A. Urbain met en garde contre le vandalisme qui pourrait mettre à mal ce projet.

P. Sion suggère de placer le nom officiel du cours d'eau, ainsi que le nom utilisé localement (« dit le … »). Les membres du comité suggèrent de discuter du choix de ces noms avec un historien local, M. Germain.

Quinzaine wallonne de l'Eau 2012, appel pour encadrer des animations pour les écoles et le tout public (action n° 448)

La Cellule de coordination indique cette quinzaine (16-30 mars 2012) sera dédiée aux « Métiers de l'eau ». Elle fait appel aux partenaires pour proposer des activités allant dans ce sens.

La Cellule de coordination rappelle qu'un budget est disponible pour couvrir tous les frais liés aux activités proposées dans le cadre de cette quinzaine (matériel didactique, folders, affiches, panneaux, locations de salle ou de bus…)

4. Perspectives

Projet pilote d'aquariums mis à disposition pour les écoles

La Cellule de coordination signale qu'elle va acquérir d'ici la fin d'année deux aquariums pédagogiques pour l'élevage d'alevins de salmonidés qui seront mis à disposition des écoles. De janvier à mars, les enfants pourront suivre l'évolution des œufs de truite (voire de saumon) avec leur professeur et le soutien de la Cellule de coordination. Un déversement des jeunes alevins en rivière sera ensuite réalisé avec la collaboration du service de la pêche. Pour 2012, à titre pilote, 2 écoles des communes d'Yvoir et de Gesves accueilleront ces 2 aquariums.

5. Divers

Pas de remarque.